



**Le Conseil Départemental de l'Union Départementale FO s'est réuni le vendredi 21 octobre à Blavozy sous la présidence de Frédéric SOUILLOT, Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE.**

Il se réjouit des nouvelles implantations FO aux ateliers de la Semène, chez 3 S Sérénité, à l'école de musique de Brioude. Il appelle les syndicats à renforcer l'adhésion à FORCE OUVRIERE, à assurer le succès des listes FO dans toutes les élections professionnelles tout comme dans les élections des représentants des locataires HLM avec l'AFOC.

Dans la Fonction Publique, les scrutins auront lieu du 1er au 8 décembre. Les listes ont été déposées et couvrent dans le département la quasi-totalité des agents de la Fonction Publique d'Etat, Hospitalière, Territoriale et de la Poste. La défense des statuts, des emplois et des revendications des agents de la Fonction Publique, c'est aussi la défense du service public. Cela concerne tous les syndicats FO qui amèneront leur soutien aux actions menées pour faire voter largement.

Les 180 militants, représentant les syndicats FORCE OUVRIERE du public comme du privé ont débattu pour définir ensemble les priorités revendicatives communes et les moyens d'action pour les faire aboutir.

**Attachés à la paix, nous sommes aux côtés des travailleurs russes comme des travailleurs d'Ukraine qui sont les premières victimes de la guerre.** Avec la confédération FO, nous dénonçons les remises en cause des libertés syndicales et des droits sociaux par les dirigeants de ces deux pays.

Poussé par l'OTAN, le gouvernement français augmente les dépenses militaires pour livrer des armes et entraîner des troupes pour l'Ukraine. C'est au nom de cet effort guerrier que le chef de l'Etat a appelé à « la fin de l'abondance et de l'insouciance » pour amputer notre pouvoir d'achat, nos droits au chômage et à la retraite et détériorer nos services publics. Par contre, pour les dividendes des actionnaires des grandes entreprises, l'année 2022 sera une année d'abondance et d'insouciance grâce aux largesses de l'Etat.

Les salariés ont du mal à remplir le frigo, à se chauffer, à se loger dignement. **Pour FORCE OUVRIERE, s'en prendre aux profits, c'est d'abord revendiquer et obtenir des augmentations de salaire qui maintiennent et améliorent le pouvoir d'achat.**

C'est vrai dans tous les secteurs du privé où les clauses de revoyure doivent fonctionner à plein.

C'est particulièrement vrai dans la fonction publique où l'état est le premier employeur, et où l'exigence de réouverture immédiate des négociation salariales est plus que jamais à l'ordre du jour.

Les salariés des raffineries ouvrent la voie. Décider en assemblée générale de la grève et de sa reconduction, c'est la méthode pour gagner. **Les réquisitions dont ils sont l'objet constituent une remise en cause inacceptable du droit de grève.** Le conseil départemental s'y oppose tout comme il apporte son soutien aux militants FO victimes de répression syndicale dans leurs entreprises.

Les grèves et les manifestations du 18 octobre ont été un succès pour revendiquer ensemble public et privé des augmentations de salaire, le respect du droit de grève et l'abandon de toutes les contre réformes et particulièrement celles de l'assurance chômage et des retraites.

**Le conseil départemental appelle les syndicats à prolonger cette réussite en déposant partout les demandes d'ouverture de négociations pour des augmentations à hauteur de l'inflation** au minimum (l'échelle mobile des salaires) et à décider avec les salariés, dans des réunions et assemblées générales de l'action à mener pour gagner, y compris la grève. Les journées d'action à répétition ne peuvent que nous affaiblir et nous démobiliser.

Concernant le funeste projet de réforme des retraites, le conseil départemental se félicite des prises de position communes de toutes les organisations syndicales pour refuser tout recul de l'âge de départ à la retraite et toute augmentation de la durée de cotisations. C'est un point d'appui sur la question de l'âge de départ, pour faire reculer le gouvernement qui a déjà été obligé d'en tenir compte en modifiant son calendrier.

C'est un point d'appui pour gagner par la suite l'annulation de toutes les mesures régressives prises par les différents gouvernements depuis 1993, à commencer par la remise en cause des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires dans la fonction publique d'état.

**Pour l'abandon du projet gouvernemental et pour la défense des 42 régimes de retraite (régime général, régimes spéciaux, codes des pensions civiles et militaires, CNRACL...) le Conseil Départemental appelle à multiplier les réunions, assemblées, informations, rencontres avec les salariés pour décider de la grève si le projet est maintenu. Nous avons fait renoncer le gouvernement en 2019, nous le referons en 2022 !**

Le Conseil Départemental appelle tous les salariés, retraités, chômeurs, à rejoindre FORCE OUVRIERE pour mener le combat revendicatif en toute liberté et indépendance.